

APPEL A PROJET 2023

Programme

« **Résidences Méditerranée** »

Friche la Belle de Mai – Marseille

1 MUSICIEN·NE ou 1 DUO MUSICIEN·NE·S

À destination **d'artistes marocains**

Date limite de candidature : **lundi 27 février 2023 inclus**



Le dispositif

Depuis 2015, la Friche la Belle de Mai et l'Institut français du Maroc ont initié le programme « Résidence Méditerranée ». Élargi en 2017 avec l'Institut français d'Algérie, en 2018 avec l'ambassade de France en Iran et en 2020 avec l'Institut français d'Égypte, en 2022 avec l'Institut français de Tunisie et l'Institut français de Ramallah ; ce dispositif de résidences a pour objectif l'accueil d'artistes émergent·e·s de tout le pourtour méditerranéen à Marseille pour encourager leur mobilité. Cette résidence à la Friche leur propose un cadre de recherche et de création sur mesure qui leur permet de développer leur pratique artistique et de (re)découvrir la scène artistique française.

› Un espace de création et de confrontation

Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il·elle développe. Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'un accompagnateur tout au long de la résidence permettant des moments de parole et de « critique » qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun.

› Des ouvertures d'ateliers au public, des rencontres avec des professionnel·le·s, critiques d'art et des journalistes ouvriront des perspectives, des nouvelles collaborations et une visibilité des travaux en cours.

Contexte de l'appel à candidature

La **résidence** aura lieu dans le cadre de HIP HOP SOCIETY, porté par l'AMI. Il s'agit d'un temps fort de médiation, de discussions, d'échanges, d'ateliers et de diffusion, dédiée à la culture hip-hop et à la valorisation des pratiques culturelles de la jeunesse qui se déroule pendant les vacances de printemps. www.hiphopsociety.fr

Dans le cadre de cette résidence, l'AMI propose d'accompagner en résidence le projet d'un duo de musicien.nes évoluant dans le mouvement Hip-Hop et qui a déjà une expérience artistique significative au Maroc (albums, scènes) et qui souhaite faire évoluer ses créations dans un contexte de développement à l'international.

Critère d'éligibilité

→ Pour participer à l'appel à candidatures, l'artiste doit :

- ▶ Être de nationalité marocaine, travailler et résider au Maroc ;
- ▶ Avoir terminé son cursus académique et/ou pouvoir justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur artistique ;
- ▶ Avoir déjà développé un/des projet(s) de création ;
- ▶ Avoir un visa valide 3 mois après le retour de résidence ;

→ Il est fortement recommandé d'être vacciné selon les normes européennes.

→ Les candidats doivent parler le français et/ou l'anglais.

→ Le nombre de résidents par projet ne peut dépasser 1 personne.

Période de résidence

Les périodes de résidence sont les suivantes :

- ▶ Musique : **3 avril au 2 mai 2023**

Modalités et conditions d'accueil en résidence

- Les résidents bénéficient **d'une chambre et d'un espace de travail** sur le site de la Friche la Belle de Mai. La villa mise à disposition par La Friche Belle de Mai comporte 20 chambres, des salles de bain, un coin cuisine et une salle à manger mutualisés.
- **Un accompagnateur** est désigné en fonction de la discipline de l'artiste. Une bourse de production est mise en place par l'Institut français du Maroc.

Pour la musique, il s'agit de l'**A.M.I. Aide aux Musiques Innovatrices**

- **Le transport** des résidents entre le Maroc et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français du Maroc ;
- Le transport retour des œuvres et d'instruments n'est pas pris en charge ;
- Un compte-rendu de résidence sera demandé en fin résidence

Le programme de résidence comprend les prises en charge suivantes :

- ▶ Bourse de vie : 1140 €/mois
- ▶ Bourse de production : 1 500€
- ▶ Mise à disposition d'un logement
- ▶ Mise à disposition d'un espace de travail
- ▶ Billet d'avion A/R
- ▶ Frais de visa

Calendrier

- Dépôt des candidatures : **Du 16/01/2023 au 27/02/2023, 00H**
- Annonce des résultats : **A partir du 6 mars 2023**

Comité de sélection

Une commission composée de représentants de l'Institut français du Maroc, de la Friche la Belle de Mai et des structures partenaires étudient l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du dossier, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Marseille, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.

Pour candidater

Les dossiers papiers ne sont pas acceptés, seules les candidatures par mail sont acceptées.

Merci, pour les fichiers images et vidéos d'utiliser Wetransfer et/ou lien dropbox.

Les candidatures reçues après la clôture de l'appel à projet ne seront pas prises en compte

Le dossier de candidature comprendra :

- ▶ Le formulaire dûment rempli <https://bit.ly/3w9DWZu>
- ▶ Des visuels (dans la limite de 15 pages)
- ▶ Texte(s) destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat.e
- ▶ CV complet
- ▶ Lettre de motivation avec projet
- ▶ Les disponibilités du candidat.e sur la période
- ▶ Les contacts du candidat.e (mail, numéro de téléphone et adresse)
- ▶ Lien vimeo, youtube, etc

A contacter pour toute question :

Louise Guin, chargée de coopération culturelle

E. louise.guin@ifmaroc.com

Ambassade de France – Service de coopération et d'Action Culturelle
BP 577 Rabat Chellah 1500

Partenaires du programme résidence méditerranée

L'Institut français du Maroc

L'Institut français du Maroc a pour mission de renforcer et de promouvoir les échanges culturels entre la France et le Maroc. Véritable pôle culturel multidisciplinaire, à la fois centre d'enseignement de la langue française et lieu de diffusion, partenaire culturel et plateforme d'échanges artistiques, l'Institut français intervient dans tous les domaines du savoir, de la langue française, de la connaissance et des arts.

Une ambition forte au service de la démocratisation de la culture : Notre ambition est de donner à voir à tous, sur l'ensemble du Royaume, la culture française et francophone la plus contemporaine, provoquer des rencontres artistiques inédites entre artistes marocains et français, accueillir des projets singuliers et audacieux, soutenir la scène professionnelle locale et questionner les rapports toujours féconds entre deux pays aux traditions artistiques et intellectuelles fortes.

<https://if-maroc.org/>

La Friche la Belle de Mai

Prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains, la Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche la Belle de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (350 artistes, producteurs, salariés qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals). Avec près de 450 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple de 45 000 m² où se côtoient 5 salles de spectacles et de concert, des jardins partagés, une aire de jeux et de sport, un restaurant, une librairie, une crèche, 2400 m² d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000 m², un centre de formation.

<https://www.lafriche.org>

Partenaires de la friche la belle de mai

A.M.I. Aide aux Musiques Innovatrices

Depuis 1985, L'AMI porte un projet artistique au service des habitants, des artistes et des entrepreneurs culturels du territoire. Son action de transmission, de repérage et d'accompagnement des entreprises culturelles et des artistes émergents et indépendants est un outil essentiel pour garantir la pertinence de ce territoire en termes de création artistique, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Par la chaîne de valeurs qu'elle défend, l'AMI entend participer activement à la construction d'un socle de développement durable, culturel et novateur. L'AMI porte en elle une véritable culture de co-construction favorisant les transversalités à tous les niveaux. Forte de son histoire et dans un contexte de concentration des acteurs toujours plus fort, l'AMI défend une ligne artistique portée sur l'innovation musicale, les hybridations esthétiques sans classification de genre et les approches pluridisciplinaires, afin de rester un acteur majeur de la défense de la diversité artistique et culturelle.

Le projet de la structure s'articule autour de 5 axes :

1. PLATEFORME DYNAMO - accompagnement à l'entrepreneuriat culturel : Le socle et la construction de la communauté de projet (Couveuse d'entreprises, co-working, consulting et formations, mise en réseau et internationalisation)

2. RÉPÉTITION, PROFESSIONNALISATION & INSERTION DES ARTISTES : Un parcours d'accompagnement, du design de service, de la pré- production à la mise en réseau (formations à la professionnalisation, coaching et support technique)

3. RESIDENCES & CREATION : Des outils, un réseau d'acteurs et une expertise artistique au service de l'émergence et de la création. (commandes et co-productions, soutien à la création (mise en scène, scénographie, développement technique), coopération européenne et internationale)

4. PROGRAMMATION & TEMPS FORTS : Rendre visible le processus d'accompagnement et la défense de sa ligne artistique en proposant le cadre de rencontres innovantes avec le public (co-productions, concerts et festivals HIP HOP SOCIETY & J.E.S.T)

5. PRATIQUES & ACTIONS CULTURELLES : Incite à la pratique artistique, au rapport à la création et à ses métiers pour générer le sourcing de demain (ateliers, médiation, EAC)

<https://www.amicentre.biz/>

